
2019 06 24 Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Présents :

Viviane Arickx, Thierry Bonnefoi, Isabelle Bourda, Jacqueline Carcelès, Patrick Saint-Supéry, José Moulis, Éric Rollandin, Xavier Daran, Jacques Esparseil.

Excusés :

Francis Dutech, Léonce Biamouret.

Secrétaire de séance : Xavier Daran

Approbation des comptes rendus.

Projet de création d'un lieu de vie convivial d'échanges et de partages entre habitants, présenté par François Gauthier :

Les principaux objectifs de ce lieu, à ce jour :

- Café licence 3 avec environnement de jeux (baby-foot, juke box, billard français ou américain)
- Epicerie de dépannage en lien étroit avec les producteurs locaux
Ces deux premiers points sont objectivés avec une lucrativité limitée
- Bibliothèque gratuite avec livres donnés par la population
- Jeux périodiques (concours cartes, journée enfants,...)
- Lieu d'expositions temporaires
- Relation étroite avec les autres associations du village. Un projet mené par des bénévoles en relation étroite avec la mairie.
Un projet à horizon S1 2021 pour l'ouverture de la salle.

1. Délibération d'approbation de l'acquisition d'un terrain situé "au soulan"

Monsieur le maire présente au conseil municipal le résultat de la négociation :

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité :

Valide l'acquisition des parcelles D364-365 et 366 situées "au soulan" pour une superficie de 2080 m², pour une somme net vendeur de 65.000 euros.

Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents et actes relatifs à cet achat de foncier.

2. Composition du conseil communautaire

La représentativité des communes au sein du conseil communautaire est actuellement de 9 élus pour Samatan, 8 pour Lombez et 1 élu pour chacune des autres communes (accord local)

Le conseil communautaire du 25 juin 2019 devra délibérer sur la reconduction de cette représentativité, sachant que la composition de droit commun est moins favorable pour les petites communes.

Par délibérations concordantes, les conseils municipaux devront délibérer avant le 31 août.

3. Situation des travaux sur le chemin rural N°6

La convention est signée, les propriétaires limitrophes ont été convoqués pour le bornage le 19 juin pour un début de travaux en septembre.

Le signataire de la convention a reporté la date du bornage : le dossier est en attente.

4. Bruits ruraux

Le maire a apporté son soutien personnel à l'action du maire de Gajac, M Bruno DIONIS du SEJOUR concernant la nuisance des bruits ruraux dont vous avez peut-être eu écho.

5. Informations diverses

Tables endommagées à la salle des fêtes : brulures, coins cassés, soutiens tordus...

Organisation de la fête locale : 11 h dépôt gerbe au monument aux morts, 11h30 apéritif

Réception de la bennette le 21 juin.